

Avant-propos

Cela fait de nombreuses générations que l'on tente de lutter contre les effets néfastes du trafic et de l'abus de drogues illicites et que des institutions sont mises sur pied aux niveaux national et international pour traiter de ces questions. Des progrès considérables ont été réalisés dans le domaine de la réduction du trafic et de l'abus, même s'il reste encore beaucoup à faire.

Les pays visés par les trafiquants de drogues sont multiples, comme le montrent les grosses quantités de stupéfiants, de substances psychotropes et de précurseurs chimiques illicites qui y sont envoyées. Des saisies plus importantes de cocaïne et d'héroïne ont récemment eu lieu, ce qui donne à penser que des groupes criminels bien organisés font circuler impunément des drogues de par le monde; ces groupes doivent être démantelés. Les saisies font également apparaître la nécessité d'améliorer la répression et l'échange d'informations.

Si le phénomène du marché non réglementé n'est pas nouveau, l'Organe est particulièrement troublé par le fait que, ces dernières années, le choix des substances placées sous contrôle international disponibles sur ce marché a augmenté. De plus, les trafiquants se tournent vers de nouvelles méthodes de détournement et de contrebande de ces substances, telles la distribution transnationale de médicaments contrefaits et l'utilisation d'Internet et des services postaux et de messagerie.

En offrant des médicaments souvent accompagnés d'informations insuffisantes, peu sûrs, inefficaces ou de mauvaise qualité, le marché non réglementé expose les patients à des risques sanitaires graves. Cette évolution préoccupante, si elle n'est pas maîtrisée, pourrait en outre compromettre les avancées de ces dernières années en matière de contrôle international des drogues. Il faut d'urgence cerner les causes profondes de ce phénomène et prendre des mesures correctives. Cela suppose une action concertée de la part des parties concernées, notamment des gouvernements, des organismes professionnels et des organisations régionales et internationales.

Les organisations nationales et internationales créées pour mettre un frein au trafic et à l'abus de drogues illicites doivent coopérer plus étroitement entre elles afin de régler ce problème important. Les gouvernements doivent tous se montrer plus résolus à défendre les idéaux de la Convention unique sur les stupéfiants de 1961 et de la Convention de 1971 sur les substances psychotropes, notamment à limiter la détention, l'utilisation, la distribution, l'importation, l'exportation, la fabrication, la production et le commerce de drogues à des fins médicales et scientifiques exclusivement, et à lutter contre le trafic en faisant jouer la coopération internationale.

Alors que les progrès technologiques sont mis au service d'objectifs peu avouables, les personnes chargées de la détection, de la répression et de la réglementation en matière de drogues ont besoin d'être mieux formées et équipées pour saisir les drogues illicites qui font l'objet d'un trafic et les médicaments contrefaits ou ne répondant pas aux normes qui apparaissent dans les circuits de distribution nationaux et internationaux.

Les services de détection et de répression devraient mettre leurs compétences au service de tous en coopérant davantage dans l'exécution de leurs mandats. Les États

devraient s'échanger des renseignements afin de faciliter l'interception d'envois de drogues illicites.

Les gouvernements devraient être conscients de l'importance du rôle des activités de réduction de la demande de drogue dans la lutte contre le problème de la drogue. Ils devraient aussi adopter des programmes de réduction de la demande, notamment des programmes de traitement, de réadaptation et de réinsertion sociale des toxicomanes, qui soient efficaces, accessibles, d'un coût abordable et durables.

Pour assurer le succès de la lutte menée contre le problème mondial de la drogue il faut non seulement que la législation sur le sujet soit effectivement appliquée, mais aussi que les programmes de réduction de la demande soient bien conçus et exécutés par un personnel dûment motivé, étant entendu que ce personnel joue un rôle considérable dans la réussite de l'action de contrôle. Il faut désigner avec plus de circonspection les hommes et les femmes chargés de diriger les organes de contrôle.

Au niveau international, les organisations qui participent au contrôle international des drogues devraient collaborer plus étroitement entre elles. Cessons d'agir unilatéralement dans ce domaine. En dernière analyse, pour résoudre le problème mondial de la drogue il faut pouvoir compter sur l'engagement de tous: parents, enfants, société civile et gouvernements. Joignons nos forces pour débarrasser la planète du problème de la drogue: c'est là une superbe occasion de faire changer la vie des gens dans le monde. Ne la laissons pas passer.

Le Président de l'Organe international
de contrôle des stupéfiants



Philip O. Emafo